



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

N/R : NP/NA 10/11

Paris, le 11 octobre 2010

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

En dépit des dénégations de votre ministère, de plus en plus d'élèves et d'écoles se voient privés du recours aux aides spécialisées. Aux suppressions successives de postes d'enseignants des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) s'ajoute le problème du nombre insignifiant de départs en formations spécialisées qui ne permet plus d'assurer le renouvellement des collègues prenant leur retraite. De plus, les conditions d'exercice de ces personnels ne cessent de se dégrader (zones d'intervention étendues, missions restreintes, frais de déplacement non remboursés) et dissuadent à présent les enseignants d'occuper ces fonctions.

Enfin, pour la troisième année consécutive, les aides spécialisées ne figurent toujours pas dans le guide de rentrée adressé aux familles.

Il y a deux ans, l'indignation générale et le soutien des écoles et des parents d'élèves, se sont exprimés fortement par les centaines de milliers de signatures de la pétition « Sauvons les RASED ». Cette mobilisation avait conduit votre prédécesseur à reconnaître publiquement le rôle indispensable des RASED, et à engager des discussions qui ont abouti à limiter les suppressions de postes prévues et à la rédaction de la circulaire de juin 2009.

En mars 2010, un cycle de rencontres entre vos services et les organisations syndicales, les associations professionnelles, les fédérations de parents d'élèves, s'est enclenché, avec pour objectif de « stabiliser les dispositifs, de réfléchir autour du plan de formation pour rattraper le retard pris dans ce domaine, et de dresser un état des lieux de l'implantation des postes ». Il a été interrompu unilatéralement, de façon brutale.

Le courrier du 8 juin 2010, adressé par nos organisations, est resté sans réponse. En revanche, le document interne « Schéma d'emplois 2010-2013 », adressé aux Recteurs d'académies pour préparer la carte scolaire 2011, a suscité à nouveau l'indignation. Les mesures y figurant, sont en totale contradiction avec les engagements précédents.

Les organisations syndicales et associations professionnelles et de parents exigent un réel état des lieux, ainsi qu'une clarification de vos intentions concernant l'avenir des aides spécialisées.

Alors que toutes les préconisations actuelles vont dans le sens d'une réponse précoce aux difficultés au sein de l'école, il est nécessaire de prendre en compte les besoins en personnels spécialisés (départs en formation, postes, frais de déplacement). Prévenir et remédier aux difficultés scolaires, sont des questions qui ne sont toujours pas traitées sur le fond comme l'indiquent les dernières évaluations CE1-CM2. Quel avenir préparons-nous pour ces élèves et pour notre nation si l'Ecole de la République faillit ainsi à sa mission : celle d'une éducation de qualité accessible à tous ?

Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Ministre, de rouvrir les discussions sur l'avenir des réseaux d'aides aux élèves en difficulté. Il est important de revoir absolument le nombre de départs en stage CAPA-SH et DEPS qui doit être au moins équivalent au nombre de départs à la retraite et aux postes vacants, condition sine qua non pour le maintien du dispositif des RASED.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les organisations syndicales : CGT Educ'action, Se-Unsa, SIEN-Unsa, Sgen-CFDT, Snpsyen, Snudi FO, Snuipp, Sud Education

Les associations professionnelles : AFPEN, FNAME, FNAREN, ANCP avec le soutien de l'AGSAS.